

**DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR  
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
SEANCE DU 17 JUIN 2021**

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 17 juin, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale dûment convoqué, s'est assemblé à la salle les Forges de Bourbriac, sous la Présidence de Madame Claudine GUILLOU.

**Etaient présents les Administrateurs suivants :**

BOSCHER Marina ; BOUILLOT Lise ; CROISSANT Guy ; GENETAY Stéphanie ; GEORGELIN Dominique ; GUILLOU Claudine ; HAGARD Elisabeth ; LE BLOAS Mireille ; LE GOFF Yannick ; LE SAULNIER Brigitte ; VILLECROZE Philippe.

**Administrateurs absents excusés :**

COCGUEN Marie-Jo ; GOASDOUE Gérard ; INDERBITZIN Laure-Line ; LE BIANIC Yvon ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE MEAUX Vincent ; NAUDIN Christian ; RADENNEN-PAGEOT Annick ; RASLE-ROCHE Morgan.

**Administrateurs absents :**

BUHE Thierry ; BUTEL Pierre-Yves ; CRESSON-BRASSART Christèle ; ECHEVEST Yannick ; THOMAS Joseph.

**Administrateurs absents ayant donné pouvoir :**

Monsieur RASLE-ROCHE Morgan ayant donné pouvoir à Monsieur CROISSANT Guy.

En exercice : **25**  
Présents : **11**  
Absents : **14**  
Représentés : **01**

Date d'envoi des convocations : **Jeudi 10 juin 2021.**

M. Yannick HENRION, Directeur du CIAS a été désigné secrétaire de séance.

**Conformément** à la loi du IV de l'article 6 de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020, en sa version modifiée par la loi du 31 mai 2021, prévoit, jusqu'au 30 septembre 2021, que « les organes délibérants des collectivités territoriales et des établissements publics qui en relèvent, délibèrent valablement que lorsque le tiers de leurs membres en exercice est présent.

**Le quorum du CIAS est donc atteint pour ce Conseil d'Administration du jeudi 17 juin 2021.**

DEL 2021-06-34

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE - GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION  
DEPLOIEMENT DE LA TELEMEDECINE ET ANTENNES DE SANTE

Fin 2020, suite au départ en retraite d'un médecin généraliste, les élus du secteur de Pontrieux ont alerté le CIAS sur la problématique de la présence médicale sur leur territoire.

Après avoir consulté les acteurs locaux, et notamment les médecins libéraux, le CIAS a proposé :

- Le déploiement d'une offre de télémedecine, fruit d'une collaboration avec GROUPAMA.
- La mise en place d'une antenne du Centre de Santé.

Suite aux premières démarches engagées (contours de l'offre, partenaires impliqués, modalités opérationnelles.), le Centre de Santé a souhaité quitter le processus engagé aux motifs d'une concurrence avec une offre de téléconsultation porté par le GHT et d'une mobilisation importante du service informatique du CH.

Pour pallier cette défection (médecins et secrétariat), Groupama a prospecté des acteurs de la Télémedecine pour engager une nouvelle expérimentation incluant la société Médaviz.

La nouvelle offre se présente en 3 phases incluant de nouvelles charges :

- Des consultations privées à la charge du CIAS (35€ HT) (phase 2).
- Des frais de mise en service.
- Des frais de secrétariat (assuré par le cabinet infirmier de Pontrieux).

A terme, les consultations devraient être prises en charge par la CPAM.

Après en avoir pris connaissance, à la lecture des enjeux financiers, du potentiel développement de cette offre pour pallier la pénurie de médecins sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération.

**Après en avoir délibéré,**

**Le Conseil d'Administration à l'unanimité,**

**Regrette** la position du Centre de Santé.

**Décline**, cette nouvelle proposition au motif que les coûts supplémentaires ne sont pas supportables par le Budget du CIAS.

**Propose** que le CIAS sollicite le Centre Hospitalier de Guingamp pour que le Centre de Santé réintègre l'offre initiale tout en sollicitant un soutien financier de l'ARS si nécessaire.

**Prend note** du report du déploiement d'une antenne du Centre de Santé à Pontrieux.

Certifié exécutoire compte tenu de la  
transmission en Sous-Préfecture le 11/07/2021  
et de publication le 11/07/2021



Pour extrait conforme,  
La Vice-Présidente,

